



Déclaration liminaire de la FSU 93

CDEN du lundi 14 octobre 2024

Madame la Préfète,
Madame la Directrice académique,
Monsieur le Vice-président en charge de l'Éducation,
Mesdames et Messieurs les représentant·es des Maires,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale se réunit après la mobilisation historique des personnels, des élèves, des parents et des élu.es pour obtenir un plan d'Urgence pour l'Education en Seine-Saint-Denis. 358 millions d'euros. Seulement 1000€ par élève. C'est le montant que l'intersyndicale FSU93, CGT'Educ>Action93 et Sud Education 93 et CNT93 a chiffré pour remettre à flot les écoles, collèges et lycées. Tant au niveau des moyens humains que sur le bâti ainsi que les installations sportives. En mars dernier, le rapport de la communauté de communes Est Ensemble rend compte de la réalité : les élèves de Seine-Saint-Denis perdent jusqu'à 15 mois de cours lors de leur scolarité, en raison du non-rempACEMENT de leurs enseignant.es. Alors que l'Etat investit en moyenne 8800 euros par an et par élève en moyenne, il ne consacre que 6200 euros pour celles et ceux de Seine-Saint-Denis, département le plus jeune et le plus pauvre de France hexagonale.

« *Il y a des piscines à Stanislas et nous il pleut dans nos classes* » était un des slogans fort de notre mobilisation qui a drainé 9 fois des milliers de manifestant.es dans le 93 comme à Paris. Ce slogan est plus que jamais d'actualité tant l'Etat continue de financer le privé sans vergogne, alors que nos élèves ont peu accès à la natation scolaire et aux installations sportives malgré les JOP et que nombre d'écoles ou établissements ont souffert des pluies diluviales la semaine dernière.

L'Etat faillit à sa mission de service public. L'Etat maltraite la Seine-Saint-Denis. La rupture d'égalité ne peut être contestée par personne, quand bien même le tribunal administratif de Montreuil n'a pas jugé bon prendre en compte la requête des 12 Maires ayant attaqué l'Etat dans le cadre de notre mobilisation. Les rapports parlementaires successifs dont le dernier de Stéphane Peu et Christine Decodts, les rapports d'organismes ou observatoires (INSEE, OZP, observatoire des inégalités...) tous concluent que la pauvreté est prégnante et que les services publics sont sous dotés.

La Seine-Saint-Denis est le plus grand désert médical de l'hexagone et les justiciables de notre département font face à des délais 5 fois supérieurs à ceux de Paris. C'est écrit dans le rapport parlementaire mais il nous faut le répéter. Vous le répéter ici en instance à vous, représentant.es de l'Etat et autres garant.es des mises en œuvre des politiques publiques qui creusent les inégalités au détriment de nos élèves et leurs familles. Tous les services publics régaliens mais aussi ceux des collectivités territoriales sont sous dotés. C'est systémique.

L'Etat méprise la Seine-Saint-Denis, ses habitantes et habitants, ses collectivités, ses représentantes et représentants des personnels, ses agentes et agents, ses usagères et usagers.

La non-réponse à leurs mobilisations pour un Plan d'Urgence Education n'en est qu'un exemple de plus. Audiences en DSDEN, au rectorat, au ministère de l'Education puis à Matignon, notre mobilisation a subi le mépris à tous les étages depuis février à juin 2024.

Juin 2024 et l'ouverture d'une séquence politique qui a plongé la France dans une crise démocratique profonde. Après qu'Emmanuel Macron a tenté sans succès de livrer le pays à l'extrême-droite, il prend 2 mois pour nommer un gouvernement de droite rance aux relents racistes, sexistes et homophobes, sous la tutelle du RN et en phase avec les idées de celui-ci. Au mépris du résultat du scrutin, au mépris du sursaut de participation des électeurs et électrices qui sont venu.es, particulièrement en Seine-Saint-Denis, voter contre l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir et pour un programme de rupture porté par le Nouveau Front Populaire.

Il y a un an quasiment jour pour jour ici même dans cette instance, nous déclarions « *les ministres passent mais le fond reste car c'est bel et bien le président Macron qui a fait de l'Education son domaine réservé.* » La nomination d'Anne Genetet pour succéder à Nicole Belloubet qui succéda à Gabriel Attal en est une preuve de plus. A travers ces successions, le régime Macron montre qu'il n'a cure de notre ministère et la saignée annoncée dans le projet de loi de finance jeudi dernier le confirme ! Le SNU dont le coût s'élève à 2,5 milliards d'euros (rapport de la Cour des Comptes septembre 2024) est maintenu mais plus de 4000 postes d'enseignant.es sont supprimés, alors que la souffrance liée à la perte de sens du métier s'amplifie, particulièrement dans notre département. Au lieu de sanctuariser l'école, c'est l'armée qui est privilégiée. Au lieu de réparer l'école publique, le gouvernement Barnier va continuer de la détruire. Pendant ce temps-là, les riches font sécession dans les écoles privées chères à Amélie Oudéa-Castera, ex-ministre de l'Education elle aussi mais surtout ministre des jeux olympiques en eaux troubles.

Ces JO de Paris2024 ont été gagnés en grande partie grâce à son volet héritage. L'Etat promettait un héritage extraordinaire, notamment pour l'Education Physique et Sportive dans le 93. Qu'en est-il ?

Tout le monde s'accorde à reconnaître la réussite sportive remarquable des JOP et l'engouement relatif pour cet évènement. Pas sur le plan social puisque les JOP ont été synonymes de nettoyage social et d'expulsions de campement d'habitation de personnes sans-papier à l'approche des jeux en Seine-Saint-Denis et à Paris, avec parmi ces habitant.es des familles avec enfants. Comme au campement Schaeffer d'Aubervilliers ou celui dans le 19^e ayant entraîné l'expulsion de 180 personnes en juillet.

Les JOP 2024 sont censés marquer durablement notre département, pour le développement des pratiques sportives, pour la nécessité de l'accès au « para sport » au droit d'accès des sportifs et sportives porteur.euses de handicap.

Pour le droit d'accès également des jeunes à pratiquer le sport, en EPS, à l'UNSS, en section sportive, en club, y compris jusqu'au plus haut niveau... « *Tout commence à l'école* » ont déclaré nombre de champions, comme notre championne olympique de triathlon Cassandre Beaugrand, de Livry-Gargan.

Les JOP 24 ont marqué notre département par la construction ou la rénovation d'installations sportives de « prestige » : Centre aquatique Olympique, halle des sports de l'Île de Vannes, mais aussi le centre aquatique de Marville à La Courneuve, ou le prisme première réalisation sportive européenne dédiée au para sport.

On pourrait donc se réjouir de ces réalisations pour les scolaires en 2024. Mais où est l'héritage pour les élèves ? Le département reste le dernier en matière d'infrastructure sportive.

Malgré les réalisations et l'investissement de l'Etat, de la SOLIDEO, et des collectivités dans le département, nous ne rattraperons pas les inégalités en matière de construction d'installations sportives qui sont les salles de classes pour les scolaires. C'est 6 milliards d'investissements que le CoPER93 revendiquait.

Pour rappel :

- Les conditions de travail en EPS qui ne permettent pas la mise en œuvre des horaires légaux et des programmes nationaux et accroissent les inégalités.
- Des équipements sportifs en nombre très insuffisant : 105ème département Français : 16,2 équipements pour 10 000 habitants contre 49,6 au niveau national ;
- 0,45 bassins de natation pour 10 000 habitants soit moitié moins que la moyenne nationale ;
- 45% des équipements ont plus de 30 ans ;
- 50% des collèges du département sont à plus de 20 minutes à pied des équipements sportifs ;
- La moyenne de temps de pratique effectif sur un cours d'EPS d'1h50 en collège est d'1h15 ;
- Les collèges du département tentent de mettre en œuvre « le savoir nager » obligatoire dans les programmes nationaux, alors que les non-nageurs sont plus de la moitié des collégiens selon les établissements. Pour rappel, plus de 7 collégiens sur 10 ne réussissent pas le test du savoir nager en sécurité à l'entrée en 6^{ème}.
- L'enveloppe de 90h dédiée à la mise en œuvre du savoir-nager les établissements, s'avère très insuffisante et ne permet pas une aide à tous les établissements en difficulté.

Notre enquête de rentrée le démontre : sur plus de 100 établissements dans le 93, 45 établissements ont des conditions de travail insuffisantes d'accès aux salles de classes que sont les installations :

Temps de trajet de 20 minutes et plus

- Le temps de pratique sur 2h00 de cours, réduit à moins d'une heure
- Les apprentissages sont quasi-impossibles notamment pour les élèves en difficulté ou débutants dans les activités.

La FSU93 propose au CDEN la diffusion à l'ensemble des membres du CDEN des conventions d'accès des publics scolaires pour les nouvelles installations sportives construites : CAO, Marville, et nef de l'Île de Vannes notamment.

Nous demandons également la tenue d'un CDEN sur les installations sportives et le fonctionnement de l'EPS dans les collèges du département, préparé par une commission de travail du CDEN dédiée (cf. la demande officielle au préfet et au président du Conseil Départemental)

Nous pouvons aussi nous demander si les JOP ont favorisé l'inclusion dans la société comme à l'école des personnels et élèves en situation de handicap. Quid après les JOP de l'accès aux PMR du bâtiment scolaire pour les usagers et usagères et personnels ?

Dans le 1^{er} degré, le constat provisoire des effectifs fait état d'une légère baisse des effectifs. Bien loin du rapport explosif daté du mois d'avril dernier de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) et de l'inspection des finances préconisant la modification des seuils, la suppression des effectifs réduit et la fermeture de 2000 écoles et établissements... la FSU réaffirme le besoin de moyens face à la paupérisation d'une grande partie de la population. La baisse démographique ne saurait justifier le désinvestissement de l'Etat pour l'école publique. Les moyens sont aussi un élément indispensable à la démocratisation scolaire. Les progrès qualitatifs du système ne peuvent être dispensés de financements. L'accès égalitaire aux savoirs demande que soient réunies les conditions matérielles et donc budgétaires qui le garantissent. On ne peut pas parler d'égalité s'il subsiste des difficultés matérielles qui viennent éprouver la scolarisation des plus démunis. La FSU revendique :

- un abaissement généralisé des effectifs de toutes les classes, rappelons que la France est un pays où les effectifs des classes sont plus élevés en moyenne
- la nécessite de donner les moyens aux personnels des RASED d'exercer leurs missions dans le cadre de la circulaire de 2014 en recréant le nombre de postes nécessaires, en promouvant des RASED complets dans leurs trois composantes et en favorisant les départs en formation,
- une inclusion de qualité en créant un nombre significatif de postes dans l'enseignement adapté (RASED, SEGPA, EREA, ULIS, UPE2A...) et d'augmenter les capacités d'accueil des établissements spécialisés et des dispositifs inclusifs existants et en investissant massivement dans la formation initiale et continue des enseignants en matière d'adaptation scolaire et de prévention, dans le but de promouvoir une école plus démocratique et inclusive.

Le gouvernement vient de dévoiler un projet de loi de finances 2025 qui sonne le glas de l'école publique. En décidant de supprimer massivement des postes d'enseignants, notamment dans le premier degré, l'exécutif porte un coup fatal à un service public essentiel. La FSU dénonce avec la plus grande fermeté cette politique de casse qui met en péril l'avenir de l'école publique.

L'Éducation subira 90 % des suppressions de postes, parmi les 2200 réparties sur l'ensemble des ministères. Si les effectifs d'AESH augmentent de 2 000 postes – qui sont en réalité des transferts de contrats des établissements vers l'État – les effectifs enseignant.es, quant à eux, sont ponctionnés de 4 000 postes.

Un budget à l'opposé des annonces gouvernementales sur la priorité à l'Éducation. C'est le premier degré qui paie le plus lourd tribut avec 3 155 postes supprimés. Taux d'encadrement, effectifs par classe, remplacement, formation, enseignement spécialisé, inclusion... l'école française souffre déjà d'un manque d'investissement chronique comme le montrent les comparaisons internationales. L'OCDE confirme dans tous ses rapports que ce sont les pays qui investissent le plus dans l'école primaire qui réussissent le mieux à réduire les inégalités. Ce budget annonce donc un renoncement à la réussite de toutes et tous.

Alors que tous les signaux sont au rouge et que l'École a déjà atteint un point de rupture, la première mesure du nouveau gouvernement est de lui imposer une nouvelle suppression de moyens. Or l'éducation est un enjeu de société majeur qui nécessite d'engager des moyens humains et financiers pour lutter contre les inégalités et préparer l'avenir des générations futures. En assumant de supprimer des postes d'enseignant.es et de dégrader encore les conditions de scolarisation, l'exécutif méprise la jeunesse et les personnels de l'Education.

Dans le second degré, le gouvernement garde le cap et l'iceberg se rapproche. Alors que l'école est à un point de bascule depuis de trop nombreuses années, le gouvernement Barnier a fait le choix de la jeter dans le vide avec encore des postes supprimés dans le second degré dans le PLF 2025. L'argument démographique ne tient pas et les chiffres sont têtus : le second degré a besoin de 45 257 enseignant.es en plus pour retrouver le taux d'encadrement de 2006.

Dans le département, contrairement aux propos incantatoires, la rentrée ne s'est pas bien passée et il n'y avait pas un.e professeur.e devant chaque élève, très loin de là : il manquait en collège au moins un.e enseignant.e dans 65 % des établissements et au moins un personnel dans 78 % de ces derniers.

Et que dire des conditions de travail des personnels ? Dans des collèges qui pour certains d'entre eux cumulent les problèmes bâtimentaires jusqu'à engendrer des situations de danger grave et imminent pour nos collègues, l'organisation du travail devient de plus en plus pathogène. Les personnels ont lutté pied à pied l'an dernier pour empêcher la mise en place de la mesure phare du « choc des savoirs » voulue par Gabriel Attal : les groupes de besoins, euh pardon, les groupes de niveau destinés à trier les élèves dès l'entrée au collège. La résistance a payé et ce ne sont que 8 % des collèges dans le département qui ont mis en place les groupes de niveau. C'est une victoire pour les personnels mais la mise en place majoritaire de groupes hétérogènes a néanmoins considérablement dégradé les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves. Cela a également permis l'augmentation en flèche des techniques de management toxique de certain.es chef.fes d'établissement, choisissant par exemple de passer outre le cadre réglementaire et le consentement des collègues pour les désigner professeur.es principal.aux.

Oui le « choc dit des savoirs » est avant tout un choc d'austérité et d'autorité, de caporalisation des personnels et de liquidation du service public d'éducation.

Nous reviendrons en détails en séance sur le bilan de la rentrée 2024 mais nous regrettons déjà ici la disparition des indicateurs E/D et H/E qui témoignent des classes surchargées et de la dégradation des conditions d'apprentissage de nos élèves. D'ores et déjà, élément majeur, la chute vertigineuse des résultats au DNB dans le département combinée à la volonté de faire de cet examen un concours d'entrée au lycée dessine plus que jamais une école du tri social contre laquelle le département se soulève depuis le 26 février.

Nous accusons également réception avec un certain scepticisme du plan d'attractivité des collèges qui pour l'instant nous semble plutôt relever d'une opération de communication : les 2500 heures promises par la rectrice pour ne valoriser que 11 établissements à la rentrée, alors que tous sont en manque cruel de moyens semblent d'être muées en 51 heures : où sont-elles passées ? Mais au-delà, que va-t-il advenir des 98 autres collèges du département qui n'auront pas le loisir d'accueillir des sections « attractives » et financées plus largement que les autres pour un petit nombre d'élèves ? Comment ont été choisis les établissements et les élèves qui méritaient davantage que d'autres des sections « attractives » rappelons-le, à effectif limité... comme si au sein d'un même établissement, il fallait encore trier, sélectionner et discriminer nos élèves.

Refuser le tri social de nos élèves, c'est affirmer que toutes et tous doivent non seulement bénéficier de conditions d'études dignes mais que l'attractivité et l'abondement en moyens doivent se généraliser. A l'heure où il pleut dans les salles, où les effectifs explosent et où les conditions d'apprentissage sont plus que dégradées, nous vous enjoignons à ne pas oublier le reste des élèves et des établissements qui ne demandent, elles et eux aussi, qu'à bénéficier d'un coup de pouce du conseil départemental et du rectorat pour leur permettre d'étudier dans de meilleures conditions.

Et de manière générale, il semble que c'est toute l'école publique qui a été oubliée à la lecture des projets budgétaires du gouvernement Barnier.

La FSU refuse cette saignée de postes qui renvoie l'école près de quinze ans en arrière, lorsque l'EN supprimait le poste d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite... Or ce n'est pas en regardant dans le rétroviseur que se construit l'avenir de l'école ! La nouvelle ministre Anne Genetet avait annoncé il y a quelques jours qu'elle maintiendrait le cap pour le paquebot Education Nationale, aucun doute désormais qu'elle organise son sabordage.

La FSU 93 réaffirme son rejet de la politique gouvernementale en matière d'éducation, la nécessité d'un véritable plan d'urgence pour l'éducation dans notre département et son attachement aux valeurs d'égalité et d'ouverture. Notre projet est de construire une école émancipatrice visant à former des citoyen.nes éclairé.es, dans une société plus juste et accueillante.

Dès aujourd'hui, la FSU 93 appelle les personnels, les parlementaires et plus largement l'opinion publique, à faire front pour un tout autre projet pour l'école publique.

Merci à toutes et tous de votre attention.